

SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS

Hommage aux Goums marocains 4

6 DOSSIER

Le bénévolat, la force de l'engagement 6

18 HISTOIRE

130^e anniversaire de la naissance
du président Camille Delétang 18

Driant et Maginot 23

Nos camarades nous ont confié leurs trésors 26

Les relations entre les combattants grecs
et les troupes alliées sur le front d'Orient (1916-1918) 28

Engagé volontaire dans la Marine (1939-1945) 32

Les combats les plus « hauts » d'Europe 35

38 GRANDE-GARENNE

43 GROUPEMENTS FNAME

49 LU POUR VOUS

50 OUVRAGES RECENTS

51 ANNONCES

La Charte

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

BIMESTRIEL - Commission paritaire n°1218 A 06718

Novembre-décembre 2015 - Dépôt légal à parution



1^{ère} page de couverture :

Formation à l'hélicoptère à l'Estérel (Var).

© Daniel Bernard

4^e page de couverture :

© Roger Taupin

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés,
Victimes de guerre et Anciens combattants.
L'aînée des associations, créée en 1888
et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :

24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris

Tél. : 01 40 46 71 40 - Fax : 01 40 46 71 41

C.C.P. Fédération Maginot Paris 714-96 U.

E-mail : fnam@maginot.asso.fr

Site internet : www.federation-maginot.com

DIRECTION ET RÉDACTION :

Directeur de la publication : Henri Lacaille.

Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino.

Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal.

E-mail : lacharte@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :

La Grande-Garenne

18330 Neuvy-sur-Barangeon

Tél. : 02 48 52 64 00 - Fax : 02 48 52 64 02.

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :

Tél. : 02 48 52 95 60

MISE EN PAGE - IMPRESSION - EXPÉDITION :

Caractère Imprimeur

ZI Delta, 57 Montée de Saint Menet, 13011 Marseille.

ABONNEMENT ANNUEL :

France 8 €, Étranger 10 €, prix unitaire 1,10 €.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 0,50 € et la dernière bande du journal à la rédaction. Toute adhésion nouvelle doit être accompagnée d'une contribution de 0,50 € aux frais de fabrication de la plaque-adresse.

La direction de La Charte ne peut être tenue responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés.